



Assemblée générale

Distr. générale
18 novembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 112 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

Premier rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

Le présent rapport indique les ajustements à apporter aux crédits ouverts pour tenir compte des variations des paramètres du calcul initial, des dépenses imprévues et extraordinaires et des nouveaux mandats qu'il y a eu lieu de considérer dans le présent rapport selon les arrangements approuvés par l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session.

Aux chapitres des dépenses, le montant révisé des ressources nécessaires s'élève à 2 914 400 000 dollars, soit 215 100 000 dollars de plus que les crédits approuvés en juin 2002 (et 289 200 000 dollars de plus que les crédits initialement approuvés en décembre 2001). Aux chapitres des recettes, les montants prévus s'élèvent à 417 millions de dollars, soit une augmentation de 7 millions de dollars. Par conséquent, le montant net des crédits nécessaires s'élève au total à 2 497 400 000 dollars, soit une augmentation de 208 100 000 dollars.

* Le présent rapport est publié comme prévu, selon les dernières données disponibles.



I. Introduction

1. Le premier rapport sur l'exécution du budget-programme, qui couvre la première année de l'exercice biennal, a principalement pour objet d'indiquer les ajustements qu'amènent à apporter les fluctuations des taux d'inflation et des taux de change, et les modifications subies par les coûts standard utilisés dans le calcul initial des crédits à ouvrir. Cela est conforme à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹ que l'Assemblée générale a fait sienne à sa trente-deuxième session.

2. Il est tenu compte des nouveaux mandats approuvés par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité après l'adoption du budget-programme, des dépenses imprévues et extraordinaires qui n'ont pu être reportées à la deuxième année de l'exercice biennal ainsi que des décisions des organes délibérants qu'il y a lieu d'examiner dans le contexte du présent rapport.

3. L'augmentation nette de 208,1 millions de dollars s'établit comme suit :

<i>Résolutions 56/254 A et B, 56/574 B et 56/286</i>	<i>Montant initial des crédits ouverts</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Augmentation/diminution</i>	
	<i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>(en pourcentage)</i>	
Dépenses	2 699 267,8	2 914 407,8	215 140,0	8,0
Recettes	410 036,1	417 027,8	6 991,7	1,7
Montants nets	2 289 231,7	2 497 380,0	208 148,3	9,1

4. On trouvera ci-dessous aux paragraphes 26 à 42 l'explication des variations des hypothèses de coût prises en compte dans le calcul du montant initial des crédits ouverts. Les tableaux et annexes énumérés ci-après indiquent non seulement ces hypothèses de coût, mais aussi les révisions proposées pour l'exercice biennal 2002-2003 et leurs incidences, par chapitre du budget, par lieu d'affectation et par principal objet de dépense :

a) Tableau 1. Taux de change et d'inflation utilisés pour déterminer le montant initial des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2002-2003, et taux proposés dans le présent rapport;

b) Tableau 2. Informations sur les coefficients d'ajustement ayant initialement servi à déterminer les traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, les coefficients effectifs fixés pour l'année 2002 par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), et les taux révisés proposés pour 2003;

c) Tableau 3. Taux de change effectifs utilisés pour les opérations de l'ONU durant les 11 premiers mois de 2002;

d) Tableau 4. Données sur les ajustements au coût de la vie ayant servi à déterminer le montant initial des crédits à ouvrir pour l'exercice biennal 2002-2003 en ce qui concerne les traitements des agents des services généraux et des catégories

¹ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Supplément No 8* (A/32/8).

apparentées, les ajustements effectivement opérés en 2000 et les prévisions révisées pour 2003;

e) Annexe I.A. Prévisions de dépenses additionnelles, par chapitre, sous-chapitre et facteur de variation;

f) Annexe I.B. Prévisions de dépenses additionnelles, par lieu d'affectation et facteur de variation;

g) Annexe II. Ventilation des augmentations ou diminutions de dépenses prévues, par chapitre et par principal objet de dépense;

h) Annexe III. Total estimatif des dépenses additionnelles relatives aux activités financières communes et aux mesures de sécurité interorganisations, par facteur de variation;

i) Annexe IV. Explication des modifications intervenues au chapitre 3 des recettes, Services destinés au public;

j) Annexe V. Informations sur l'utilisation en 2002-2003 des ressources du Département des affaires de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences;

k) Annexe VI. État de l'application des mesures tendant à accroître la sûreté et la sécurité des locaux des Nations Unies;

l) Annexe VII. État au 30 septembre 2002 des dépenses engagées au titre du budget ordinaire de l'exercice biennal 2002-2003.

II. Chapitres des dépenses

5. L'évolution des variables mentionnées ci-dessus devrait provoquer une augmentation de 215 140 000 dollars du montant des dépenses et porter celles-ci à 2 914 407 800 dollars. Ces chiffres se décomposent comme suit :

	<i>En milliers de dollars É.-U.</i>	
Crédits initialement ouverts (résolution 56/240 A de l'Assemblée générale)	2 625 178,7	24 décembre 2001
Crédits additionnels (résolution 56/274 B de l'Assemblée générale)	14 728,9	27 juin 2002
Crédits additionnels (résolution 56/286 de l'Assemblée générale)	59 360,2	27 juin 2002
Budget-programme	2 699 267,8	
a) Dépenses imprévues et extraordinaires	12 872,3	(Dépenses concernant la paix et la sécurité, la Cour internationale de Justice et les mesures de sécurité interorganisations, conformément à la résolution 56/256)
b) Décisions des organes directeurs, missions politiques spéciales comprises	88 969,9	
c) Modifications des hypothèses budgétaires		

	<i>En milliers de dollars É.-U.</i>	
Modification des taux de change	33 764,2	(Sur la base des taux de change utilisés pour les opérations de l'ONU)
Modification des hypothèses concernant l'inflation	28 028,7	(Sur la base des indices des prix à la consommation, des coefficients d'ajustement promulgués et des ajustements effectifs au coût de la vie)
Ajustement des coûts salariaux standard	4 416,5	(Sur la base des traitements effectivement versés, des dépenses communes de personnel et des contributions du personnel suite à l'incorporation d'un certain nombre de points d'ajustement)
Vacances de postes	20 411,6	(Sur la base des vacances effectives)
Recommandations de la CFPI concernant les traitements nets	26 676,8	
Montant total révisé	2 914 407,8	

6. Au cours de la présente session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a d'autre part fait paraître, ou doit faire bientôt paraître, des prévisions de dépenses révisées et les états des incidences sur le budget-programme des résolutions dont les grandes commissions examinent le projet. Les montants correspondants font l'objet d'autres documents que celui-ci mais ils ont un effet sur le niveau général des crédits révisés et ils seront résumés ci-dessous :

	<i>En millions de dollars É.-U.</i>
a) Montants imputés sur le fonds de réserve	1,5
b) Incidences sur le budget-programme de trois missions politiques spéciales lancées par l'Assemblée générale	13,1
Total approximatif	14,6

Si les modifications envisagées devenaient effectives, les ressources nécessaires pour financer le crédit révisé de l'exercice biennal 2002-2003 atteindraient très probablement le total de 2 929 000 dollars environ (le montant ci-dessus plus les ressources additionnelles faisant l'objet du présent rapport).

A. Dépenses imprévues et extraordinaires (augmentation : 12 872 300 dollars)

7. Par sa résolution 56/256 du 24 décembre 2001, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général, à contracter des engagements au titre des dépenses imprévues et extraordinaires avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, étant entendu que cet assentiment ne serait pas nécessaire pour des engagements inférieurs à 8 millions de dollars par

an dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils ont trait au maintien de la paix et de la sécurité, pour les engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice aurait attesté qu'ils ont trait aux dépenses visées à l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution 56/256, ni pour les engagements, d'un maximum de 500 000 dollars, dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils ont trait aux mesures de sécurité interorganisations.

8. Des engagements d'un montant de 12 872 300 dollars ont été contractés en vertu de cette résolution, ainsi qu'il suit :

a) Engagements dont le Secrétaire général atteste qu'ils ont trait au maintien de la paix et de la sécurité : 4 448 300 dollars;

b) Engagements contractés avec l'assentiment du Comité consultatif : 8 086 400 dollars;

c) Engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice atteste qu'ils ont trait à des dépenses imprévues de la Cour : 329 300 dollars;

d) Engagements afférents aux mesures de sécurité interorganisations : 8 300 dollars.

9. Ces engagements concernent les chapitres 3, 7 et 30 du budget-programme et se répartissent comme suit :

a) Engagements dont le Secrétaire général atteste qu'ils ont trait au maintien de la paix et de la sécurité, soit 4 448 300 dollars.

Chapitre 3. Affaires politiques (4 448 300 dollars)

	<i>Dollars É.-U.</i>
a. Commission indépendante chargée d'étudier la question des prisonniers politiques et des conditions carcérales au Burundi	54 400
b. Mission d'évaluation technique en Angola	334 900
c. Différend frontalier entre le Guyana et le Venezuela	23 300
d. Mission d'évaluation dans les territoires occupés	86 800
e. Bureau des Nations Unies en Angola (S/2002/412 et S/2002/769)	2 160 300
f. Groupe d'experts sur le Libéria [S/RES/1395 (2002) et 1408 (2002)]	380 700
g. Équipe d'établissement des faits au camp de réfugiés de Djénine (résolution 1405 (2002) du Conseil de sécurité)	217 100
h. Équipe d'experts chargée de préparer la création du Groupe d'experts de la Somalie (résolution 1407 (2002) du Conseil de sécurité)	57 800
i. Envoyé spécial du Secrétaire général chargé de faciliter le dialogue intercongolais (S/2002/619; S/PRST/2002/19)	426 100
j. Groupe d'experts de la Somalie (résolution 1425 (2002) du Conseil de sécurité)	706 900
Total	4 448 300

b) Engagements contractés avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, soit 8 086 400 dollars :

Chapitre 3. Affaires politiques (8 022 400 dollars)

<i>Dollars É.-U.</i>	
Mission des Nations Unies en Angola (MINUA)	8 022 400

Chapitre 7. Cour internationale de Justice (64 000 dollars)

<i>Dollars É.-U.</i>	
Désignation de juges ad hoc pour l'Affaire de la frontière terrestre et maritime entre le Cameroun et le Nigéria [<i>Cameroun c. Nigéria; Guinée équatoriale (intervenant)</i>]	64 000

Le Président de la Cour internationale de Justice a attesté que ce dernier montant faisait partie des dépenses imprévues de la Cour. Cependant, il ne peut être rangé sous cette rubrique car il amènerait à dépasser le plafond des engagements qu'il est possible de contracter sous la signature du Président de la Cour internationale de Justice en vertu de l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution 56/256 de l'Assemblée générale. Il a donc été présenté au Comité consultatif pour que celui-ci puisse prendre une décision en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la même résolution.

c) Engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice atteste qu'ils ont trait à des dépenses imprévues relatives à la Cour.

Chapitre 7. Cour internationale de Justice (329 300 dollars)

En application des dispositions des sous-alinéas i) et iv) de l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution 56/256 de l'Assemblée générale relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 2002-2003, et conformément au Statut de la Cour internationale de Justice et à la résolution 48/252 du 26 mai 1994 de l'Assemblée générale, des dépenses additionnelles seront encourues en 2002 pour la désignation de juges ad hoc dans les affaires suivantes :

<i>Dollars É.-U.</i>	
a. Licéité de l'emploi de la force (<i>Yougoslavie c. Italie</i>)	1 100
b. Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (<i>Bosnie-Herzégovine c. Yougoslavie</i>)	6 200
c. Frontière terrestre et maritime [<i>Cameroun c. Nigéria; Guinée équatoriale (intervenant)</i>]	100 600
d. Licéité de l'emploi de la force (<i>Yougoslavie c. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</i>)	1 900
e. Licéité de l'emploi de la force (<i>Yougoslavie c. Belgique</i>)	4 700
f. Licéité de l'emploi de la force (<i>Yougoslavie c. Canada</i>)	6 600
g. Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (<i>Croatie c. Yougoslavie</i>)	17 500

	<i>Dollars É.-U.</i>
h. Licéité de l'emploi de la force (<i>Yougoslavie c. Allemagne</i>)	2 500
i. Licéité de l'emploi de la force (<i>Yougoslavie c. Pays-Bas</i>)	3 000
j. Licéité de l'emploi de la force (<i>Yougoslavie c. Portugal</i>)	1 400
k. Mandat d'arrêt du 11 avril 2000 (<i>République démocratique du Congo c. Belgique</i>)	64 700
l. Activités armées sur le territoire du Congo (nouvelle requête : 2002) (<i>République démocratique du Congo c. Rwanda</i>)	21 100
m. Licéité de l'emploi de la force (Yougoslavie c. France)	800
n. Souveraineté sur Pulau Ligitan et Pulau Sipadan (Indonésie/Malaisie)	95 000
o. Activités armées sur le territoire du Congo (nouvelle requête : 2002) (<i>République démocratique du Congo c. Rwanda</i>)	2 200
Total	329 300

d) Engagements afférents aux mesures de sécurité interorganisations

Chapitre 30. Dépenses spéciales (8 300 dollars)

En application de la section IV de la résolution 36/235 du 18 décembre 1981 et de la résolution 56/256 de l'Assemblée générale, des dépenses ont été engagées pour les mesures de sécurité interorganisations, à savoir la quote-part de l'ONU dans l'affrètement de l'avion qui a évacué le personnel de République centrafricaine en octobre 2002.

B. Décisions des organes directeurs (augmentation : 88 969 900 dollars)

10. Cet élément couvre les besoins directement liés aux missions politiques spéciales autorisées par le Conseil de sécurité, les services de conférence à fournir au Comité contre le terrorisme, le montant net des besoins découlant de l'application des résolutions 56/254 D, 266 et 272 de l'Assemblée générale en date du 27 mars 2002, en ce qui concerne le suivi de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée ainsi que l'ajustement des honoraires. Il s'agit des montants suivants :

	<i>En milliers de dollars É.-U.</i>
a) Missions politiques spéciales	77 211,2
b) Service du Comité contre le terrorisme	11 143,2
c) Résolutions 56/254 D, 266 et 272 de l'Assemblée générale	615,5
Total	88 969,9

a) Crédit additionnel pour les missions politiques spéciales (77 211 200 dollars)**Chapitre 3. Affaires politiques****Chapitre 32. Contributions du personnel**

11. Les prévisions de dépenses relatives aux questions dont le Conseil de sécurité est saisi ont fait l'objet d'un rapport distinct (A/C.5/57/23) portant sur les décisions que le Conseil de sécurité a prises ou devrait prendre en matière de bons offices, de diplomatie préventive et de missions de consolidation de la paix après les conflits. Ce rapport indique les ressources qui seront nécessaires jusqu'en décembre 2003 pour financer 19 missions politiques concernant des questions dont le Conseil de sécurité est saisi, missions dont le mandat s'étend, ou devrait être prorogé, jusqu'en 2003. Si l'Assemblée générale approuve les crédits additionnels correspondants, il faudra augmenter de 69 028 100 dollars le crédit ouvert au chapitre 3, Affaires politiques. Les besoins supplémentaires à prévoir au chapitre 32, Contributions du personnel, soit 8 183 100 dollars, seraient compensés par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes, Recettes provenant des contributions du personnel. Les besoins qui découlent de la prolongation des missions politiques spéciales actuelles sont présentés ici pour que l'Assemblée générale puisse avoir une vision d'ensemble des modifications apportées aux crédits ouverts à ce titre.

b) Services de conférence et services d'appui fournis au Comité contre le terrorisme en application de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité (11 143 200 dollars).**Chapitre 2. Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence****Chapitre 27 D. Bureau des services centraux d'appui**

12. Dans sa résolution 56/288 du 27 juin 2002, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte durant la partie principale de sa cinquante-septième session des incidences financières et programmatiques qu'aura eu l'appui fourni au Comité contre le terrorisme. On se souviendra que le Secrétariat avait estimé à 7,5 millions de dollars les ressources nécessaires pour assurer pendant l'année civile 2002 le service de ce comité. L'Assemblée générale a décidé d'étudier la question du surcroît de ressources nécessaires à ce titre à l'occasion de la présentation à sa cinquante-septième session du premier rapport sur l'exécution du budget-programme.

13. À la suite des décisions prises par l'Assemblée générale, le Secrétariat a reporté temporairement sur la première année de l'exercice biennal les ressources de la deuxième, afin que les services de conférence et les services d'appui nécessaires au Comité contre le terrorisme ne soient pas interrompus et que soient réduites au minimum les perturbations subies par le service d'autres organes en 2002.

14. Le volume de travail effectif du Comité contre le terrorisme pour la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2002 est indiqué en détail dans le tableau ci-après :

	<i>Nombre de réunions tenues</i>	<i>Nombre de rapports et autres documents du Comité traduits</i>	<i>Nombre de pages traduites</i>	<i>Nombre de réunions ayant fait l'objet d'un compte rendu analytique</i>
Janvier 2002	7	34	703	4
Février 2002	16	29	623	3
Mars 2002	14	35	538	2
Avril 2002	12	62	634	3
Mai 2002	8	52	228	4
Juin 2002	7	35	177	2
Juillet 2002	7	24	250	3
Août 2002	4	64	484	–
Septembre 2002	4	56	472	2
Total	79	392	4 109	23

15. En se fondant sur le volume de travail effectif du Comité au cours des neuf premiers mois de 2002 et le volume de travail prévu pour les trois derniers mois de 2002, et en tenant compte également des paramètres d'utilisation décrits en détail dans le document A/C.5/56/42, on estime que le total révisé des ressources nécessaires en 2002 pour les services de conférence concernant le Comité contre le terrorisme s'élèverait à 5 188 200 dollars. Les ressources nécessaires pour les services d'appui connexes s'élèveraient à 292 200 dollars.

16. En ce qui concerne les besoins du Comité en matière de services de conférence et de services d'appui en 2003, il convient de noter que, lors de son examen de l'application de la résolution 1373 (2001), le Conseil de sécurité a exprimé son intention de réexaminer la structure et les activités du Comité contre le terrorisme au plus tard le 4 avril 2003 (voir S/PRST/2002/26).

17. En se fondant sur le volume de travail mensuel moyen du Comité pendant la période allant de janvier à septembre 2002, on a estimé que les dépenses additionnelles à prévoir pour les services de conférence et les services d'appui au Comité pendant la période allant de janvier à mars 2003 s'élèveraient, respectivement, à 1 343 700 dollars et à 72 000 dollars. On considère qu'il est tout à fait probable que le Comité continuera à se réunir pendant le reste de l'année 2003. Dans cette hypothèse et en supposant que les activités du Comité se poursuivraient d'avril à décembre 2003 à un niveau comparable au niveau évalué pour les trois premiers mois de 2003, les dépenses additionnelles à prévoir pour la période allant d'avril à décembre 2003 s'élèveraient à 4 247 100 dollars, comprenant un montant de 4 031 100 dollars pour le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences au titre du chapitre 2 et un montant de 216 000 dollars pour le Bureau des services centraux d'appui au titre du chapitre 27 D du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003.

18. Le total des ressources nécessaires pour le Comité contre le terrorisme pendant l'exercice biennal 2002-2003 se répartit de la manière suivante (en dollars des États-Unis) :

	2002	Janvier-mars 2003	Avril-décembre 2003	Total 2002-2003
Prévisions de dépenses pour les services de conférence (chap. 2)	5 188 200	1 343 700	4 031 100	10 563 000
Prévisions de dépenses pour les services d'appui (chap. 27 D)	292 200	72 000	216 000	580 200
Total	5 480 400	1 415 700	4 247 100	11 143 200

19. En ce qui concerne le Bureau des services centraux d'appui, le niveau actuel de son budget ne lui permet pas d'absorber les coûts des services d'appui fournis au Comité. Par conséquent, les besoins du Comité contre le terrorisme en matière de réunions et de documentation ainsi que de services d'appui ne peuvent pas être satisfaits au moyen des crédits ouverts au titre des chapitres 2 et 27 D. On trouvera à l'annexe V des informations générales supplémentaires concernant l'utilisation des ressources du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. Des crédits additionnels d'un montant de 11 143 200 dollars devraient être ouverts pour couvrir les besoins des réunions du Comité jusqu'au 31 décembre 2003, comme il est indiqué ci-après :

		Dollars É.-U.
Chapitre 2	Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence	10 563 000
Chapitre 27 D	Bureau des services centraux d'appui	580 200
Total	11 143 200

- c) **Incidences nettes des résolutions 56/254 D, 56/266 et 56/272 de l'Assemblée générale (615 500 dollars)**
- i) **Application des résultats et suivi méthodique de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (670 700 dollars)**

Chapitre 22. Droits de l'homme

Chapitre 32. Contributions du personnel

20. À sa séance tenue le 15 mars 2002, la Cinquième Commission a décidé d'informer l'Assemblée générale que l'application de la résolution 56/266 entraînerait des dépenses supplémentaires au titre du chapitre 22, Droits de l'homme, et du chapitre 32, Contributions du personnel. La Commission a recommandé que l'Assemblée générale autorise le Secrétaire général à prendre des engagements prévisionnels d'un montant maximal de 566 800 dollars au titre du chapitre 22 et de 103 900 dollars au titre du chapitre 32, étant entendu que le Secrétaire général ferait rapport à l'Assemblée à sa cinquante-septième session sur les besoins réels, et que ces besoins seraient examinés par l'Assemblée

conformément à la procédure établie. En tenant compte de l'expérience acquise jusqu'à présent dans l'application de la résolution, on peut confirmer que ces montants seront pleinement utilisés pendant l'exercice biennal 2002-2003. Par conséquent, l'ouverture des crédits correspondants est demandée au titre du chapitre 22, Droits de l'homme, et du chapitre 32, Contributions du personnel.

ii) Étude d'ensemble de la question des honoraires versés aux membres des organes et organes subsidiaires de l'Organisation des Nations Unies (diminution : 55 200 dollars)

Chapitre 8. Affaires juridiques

Chapitre 9. Affaires économiques et sociales

Chapitre 15. Contrôle international des drogues

Chapitre 22. Droits de l'homme

Chapitre 27 D. Bureau des services centraux d'appui

21. Dans sa résolution 56/272, l'Assemblée générale a décidé, avec effet au 6 avril 2002, de fixer à 1 dollar par an tous les honoraires actuellement payables à titre exceptionnel aux membres de la Commission du droit international, de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, du Tribunal administratif des Nations Unies, du Comité des droits de l'homme, du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et du Comité des droits de l'enfant. L'Assemblée a également prié le Secrétaire général de l'informer des modifications à apporter aux crédits ouverts du fait de la résolution 56/272 et des virements à effectuer en conséquence pour la prestation des services Internet visés au paragraphe 5 de sa résolution 56/254 D, dans le contexte du premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003.

22. Dans sa résolution 56/254 D, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de rétablir immédiatement les services d'hébergement de pages d'accueil et de courrier électronique et les autres services d'appui Internet destinés aux missions permanentes, en utilisant les ressources libérées par la résolution 56/272, et d'indiquer les virements à effectuer d'un chapitre à l'autre du budget dans le contexte du premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003.

23. À la suite de la modification du niveau des honoraires versés indiquée dans la résolution 56/272, une réduction des dépenses prévues d'un montant total de 527 200 dollars a été comptabilisée dans les chapitres suivants : chapitre 8, Affaires juridiques (285 000 dollars), chapitre 9, Affaires économiques et sociales (87 500 dollars), chapitre 15, Contrôle international des drogues (42 900 dollars), et chapitre 22, Droits de l'homme (111 800 dollars). L'utilisation des ressources libérées par la résolution 56/272 pour rétablir les services Internet, comme l'Assemblée l'avait demandé dans sa résolution 56/254 D, a entraîné une augmentation des prévisions de dépenses de 472 000 dollars au titre du chapitre 27 D, Bureau des services centraux d'appui. Les virements nécessaires, qui entraînent une réduction nette des crédits ouverts de 55 200 dollars, sont indiqués ci-après.

	<i>Ouverture de crédits prévue initialement</i>	<i>Ouverture de crédits effective</i>	<i>Modification</i>
<i>Dollars É.-U.</i>			
Ajustement du niveau des honoraires			
Chapitre 8. Affaires juridiques			
Commission du droit international	238 000	2 700	(235 300)
Tribunal administratif des Nations Unies	49 900	200	(49 700)
Chapitre 9. Affaires économiques et sociales			
Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes	158 600	71 100	(87 500)
Chapitre 15. Contrôle international des drogues			
Organe international de contrôle des stupéfiants	86 000	43 100	(42 900)
Chapitre 22. Droits de l'homme			
Comité des droits de l'homme	112 000	56 100	(55 900)
Comité des droits de l'enfant	112 000	56 100	(55 900)
	756 500	229 300	(527 200)
Rétablissement des services Internet			
Chapitre 27 D. Bureau des services centraux d'appui			
Techniciens pour le réseau et le service d'assistance technique, coût des lignes, frais de maintenance pour les routeurs, l'accès à distance et les serveurs Web			472 000
Ajustement net total			(55 200)

Président du Conseil économique et social

Chapitre 1. Politique, direction et coordination d'ensemble

24. Dans sa résolution 2002/219 du 30 avril 2002, le Conseil économique et social a décidé d'autoriser son président à tenir des consultations avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies intéressés à Rome, Paris, Vienne et Genève, afin de renforcer la collaboration et la coordination entre ces entités au sein du Conseil. Les frais de voyage et les indemnités de subsistance correspondants sont estimés à 13 000 dollars et ont été absorbés en utilisant les économies réalisées du fait que le Comité du programme et de la coordination n'a tenu qu'une seule session en 2002. Par conséquent, aucune ouverture de crédit supplémentaire n'est demandée dans le présent rapport au titre de cette décision.

**Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées :
deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement**

Chapitre 26. Information

25. Dans sa résolution 56/228 du 24 décembre 2001, l'Assemblée générale a invité le Département de l'information à poursuivre, en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales et le pays hôte, la campagne d'information sur la deuxième Assemblée mondiale. Les incidences de cette décision sur le budget-programme ont été estimées à 195 000 dollars (A/C.5/56/15). À sa séance tenue le 24 décembre 2001, la Cinquième Commission a décidé d'informer l'Assemblée générale que les ressources supplémentaires qui pourraient être requises au titre du chapitre 26 seraient examinées par l'Assemblée dans le contexte du premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003. Les dépenses relatives aux activités d'information pour la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, tenue en avril 2002, se sont élevées à 149 500 dollars. Aucun crédit supplémentaire n'est demandé à ce stade. Les ressources supplémentaires qui pourraient être requises en ce qui concerne ces activités seraient indiquées dans le contexte du second rapport sur l'exécution du budget-programme, lorsqu'il sera possible de déterminer avec plus de certitude si les dépenses supplémentaires d'un montant de 149 500 dollars ont été absorbées grâce au total des crédits ouverts au chapitre 26, Information (144,7 millions de dollars).

**C. Fluctuation des taux de change
(augmentation : 33 764 200 dollars)**

26. Pour la réévaluation des coûts, on peut se fonder soit sur la moyenne des taux de change opérationnels appliqués depuis le début de l'exercice biennal (méthode de la moyenne), soit sur le taux de change en vigueur au moment de la réévaluation (taux de change le plus récent). On se rappellera que, dans son rapport pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1995, le Comité des commissaires aux comptes avait recommandé qu'aux fins de l'établissement du budget, les prévisions concernant les taux de change opérationnels soient fondées sur une moyenne plutôt que sur le dernier taux de change disponible. Le Secrétaire général avait indiqué qu'il n'était pas souhaitable de déterminer à l'avance s'il fallait utiliser la méthode consistant à établir une moyenne ou celle consistant à se fonder sur le dernier taux de change disponible pour la formulation du budget et la réévaluation des coûts, et qu'il faudrait en décider au moment de chaque réévaluation. Cette conclusion a été communiquée à l'Assemblée générale et approuvée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/51/7/Add.6, par. 5), qui a estimé que le Secrétaire général devrait utiliser les taux de change qui permettraient l'estimation la plus basse. Dans le présent rapport sur l'exécution du budget, on a utilisé les taux de change appliqués pour les opérations de l'ONU de janvier à novembre 2002 et le taux appliqué en novembre aux opérations à réaliser en

décembre 2002. Pour 2003, on a appliqué pour chaque lieu d'affectation soit les taux de change opérationnels moyens enregistrés jusqu'à présent au cours de l'exercice biennal (méthode de la moyenne), soit le taux de novembre (taux de change le plus récent), de manière à obtenir l'estimation la plus basse pour chaque lieu d'affectation en ce qui concerne les ressources nécessaires en monnaie locale. Les ajustements à opérer en fonction de ce qui se sera passé effectivement en 2003 figureront dans le second rapport sur l'exécution du budget.

27. L'augmentation de 33,8 millions de dollars tient à ce que, dans un certain nombre de cas, les taux de change opérationnels enregistrés en 2002 ont été moins favorables que les taux utilisés dans les ouvertures de crédits initiales. Dans le cas du franc suisse, on a appliqué pour 2002 le taux moyen effectivement enregistré entre janvier et novembre, soit 1,58 franc suisse par dollar, alors que l'hypothèse retenue dans les ouvertures de crédits initiales était de 1,68 franc suisse par dollar. Pour 2003, le taux moyen de 1,58 enregistré en 2002 a été utilisé dans le rapport sur l'exécution du budget. Cette modification a entraîné une augmentation des ressources nécessaires de 32,4 millions de dollars. Le graphique ci-dessous montre l'évolution du franc suisse au cours de la période allant de janvier à novembre 2002.

28. En ce qui concerne l'euro, la moyenne des taux enregistrés en 2002 est de 1,07 euro par dollar, alors qu'on avait fait l'hypothèse d'un taux de 1,11 dans les ouvertures de crédit initiales. Pour 2003, le taux moyen de 1,07 enregistré en 2002 a été utilisé dans le rapport sur l'exécution du budget. Il en ressort une augmentation de 3,3 millions de dollars. Le graphique ci-dessous montre l'évolution de l'euro au cours de la période allant de janvier à novembre 2002.

29. Outre les ajustements requis pour le franc suisse et l'euro, l'évolution du baht a entraîné une augmentation des ressources nécessaires de 2 millions de dollars, et celle des autres monnaies une réduction nette d'environ 3,9 millions de dollars. On trouvera aux tableaux 1 et 3 l'évolution des taux de change appliqués pour les opérations des Nations Unies dans tous les lieux d'affectation. Comme il est indiqué au paragraphe 26 ci-dessus, les ajustements à opérer en fonction de ce qui se sera passé effectivement en 2003 figureront dans le second rapport sur l'exécution du budget. Si les taux de change enregistrés en novembre 2002 restent au même niveau jusqu'à la fin de 2003, un ajustement supplémentaire au titre des taux de change d'environ 18 millions de dollars devra être effectué dans le second rapport sur l'exécution du budget.

D. Inflation (augmentation : 28 028 700 dollars)

30. On trouvera dans les tableaux 1, 2 et 4 les taux d'inflation révisés pour tous les objets de dépense. Ces taux révisés sont fondés sur les coefficients d'ajustement annoncés et sur les données les plus récentes concernant les indices des prix à la consommation. Bien que les taux d'inflation applicables aux objets de dépense autres que les postes aient été révisés à la baisse dans un certain nombre de cas, les coefficients de l'indemnité de poste ont enregistré des augmentations importantes dans un certain nombre de lieux d'affectation.

31. En ce qui concerne les objets de dépense autres que les postes, les taux révisés sont en général légèrement inférieurs aux prévisions initiales. L'exception la plus importante concerne l'augmentation des coûts dus à l'inflation en ce qui concerne l'assurance maladie après la cessation de service et les assurances générales. Ces coûts sont indiqués dans le chapitre 30, Dépenses spéciales. Les primes d'assurance maladie ont enregistré en moyenne une augmentation de 15 % par rapport aux coûts prévus au moment de l'élaboration du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003, en raison des conditions existantes sur le marché des assurances. On estime que les ressources supplémentaires nécessaires à la suite de l'augmentation des primes d'assurance maladie s'élèvent à 3,4 millions de dollars pour l'exercice biennal 2002-2003. En ce qui concerne les assurances générales, à la suite des événements du 11 septembre 2001, l'évolution de la situation sur le marché des assurances a entraîné une augmentation substantielle des primes concernant les voyages aériens qui sont fixées aux termes du contrat passé avec un assureur. On estime que les ressources supplémentaires nécessaires pour les assurances générales s'élèveront à 700 000 dollars pour l'exercice biennal 2002-2003. On a enregistré une diminution nette de 1 million de dollars des ressources nécessaires pour tous les objets de dépense autres que les postes.

32. Les coefficients révisés de l'indemnité de poste utilisés dans le présent rapport montrent qu'on a constaté des mouvements inflationnistes importants dans plusieurs lieux d'affectation à la suite d'une série d'enquêtes comparatives sur le coût de la vie effectuées après l'approbation en décembre 2001 du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003. Les détails concernant les résultats de ces enquêtes sont indiqués ci-après :

a) Une enquête sur le coût de la vie qui a été effectuée à Addis-Abeba en novembre 2001 a fait passer le coefficient de 1,7 à 10 à partir du 1er avril 2002;

b) Des enquêtes sur le coût de la vie qui ont été effectuées dans différents lieux d'affectation en février 2002 ont entraîné une augmentation du coefficient à La Haye (de 0,8 à 12,7 à partir de juin 2002), à Beyrouth (de 28,1 à 32,1 à partir de mai 2002) et aux lieux d'affectation de Gaza, de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) (de 2,8 à 20,4 à partir de juin 2002);

c) Des enquêtes sur le coût de la vie qui ont été effectuées en avril 2002 ont entraîné une augmentation des coefficients à Santiago (de 0 à 4,6 à partir de septembre 2002) et à Bangkok (de 0 à 8,2, à partir du 1er août 2002);

d) Une enquête sur le coût de la vie qui a été effectuée à Nairobi en juin 2002 a fait passer le coefficient de 3,8 à 8 à partir du 1er octobre 2002.

Les coefficients de l'indemnité de poste applicables à la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur pour tous les lieux d'affectation sont indiqués au tableau 2. Les coefficients mensuels effectifs indiqués dans le tableau 2 tiennent compte des effets de l'incorporation de 3,87 points de coefficient à compter du 1er mars 2002. Par conséquent, les taux indiqués au tableau 2 pour la période de mars à décembre 2002 devraient être ajustés en ajoutant 3,87 points de coefficient pour permettre une évaluation de la différence réelle entre les coefficients effectifs et ceux qui avaient été prévus dans le budget initial. Les recommandations de la CFPI concernant les conditions d'emploi des agents des

services généraux et des catégories apparentées à Genève et à Vienne ont également été prises en considération dans le présent rapport. Étant donné ces ajustements importants au titre du coût de la vie, les ressources supplémentaires nécessaires en raison de l'inflation s'élèvent à 29 millions de dollars, dont 4,9 millions de dollars pour New York, 4 millions de dollars pour Addis-Abeba et 10 millions de dollars pour les lieux d'affectation de Gaza, de l'ONUST et de l'UNRWA.

33. Le total des ouvertures de crédit découlant des pressions inflationnistes pour tous les objets de dépense s'élève à 28 028 700 dollars.

E. Modifications apportées aux coûts standard (augmentation : 4 416 500 dollars)

34. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux coûts standard reflètent l'effet nette des variations des coûts salariaux, des dépenses communes de personnel, des taux de vacance de postes et des taux de contribution du personnel. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux coûts salariaux standard pour 2002 sont fondées sur les moyennes effectivement enregistrées jusqu'à présent pendant l'exercice biennal, par catégorie et par classe pour chaque lieu d'affectation. Les projections pour 2003 sont fondées sur les tendances de 2002. La baisse nette de 5,2 millions de dollars tient au fait que les coûts moyens des salaires nets de base sont moins élevés que l'on avait prévu au moment de déterminer le montant initial des crédits à ouvrir.

35. Les dépenses communes de personnel sont budgétisées sur la base d'un pourcentage donné des traitements nets pour chaque lieu d'affectation. Elles ont trait aux indemnités et prestations, ainsi qu'aux frais liés à la nomination et à la mutation des fonctionnaires et à leur cessation de service. Ces dépenses sont calculées en fonction de l'évolution réelle des traitements pour tous les lieux d'affectation au cours de l'exercice 2000-2001. Les recommandations de la CFPI concernant la prime de mobilité et de sujétion, les versements à la cessation de service, la prime de risque et l'indemnité pour frais d'études ont été incorporées dans ces ajustements globaux conformément à la pratique établie en la matière. Une augmentation nette de 9,6 millions de dollars au titre des dépenses communes de personnel est prévue en raison des ajustements apportés aux taux, dans tous les lieux d'affectation.

36. Les modifications apportées aux coûts standard indiquées ci-dessus comprennent des modifications des contributions du personnel entraînant une diminution des dépenses de 158 800 dollars, compensée par une réduction équivalente des recettes provenant des contributions du personnel incorporée dans les modifications indiquées au chapitre 1 des recettes.

F. Taux de vacance (augmentation : 20 411 600 dollars)

37. En fixant les taux de vacance applicables pour le budget de 2002-2003, l'Assemblée générale a noté, au paragraphe 56 de sa résolution 56/253 du 24 décembre 2001, que si les taux de vacance effectifs étaient plus faibles que ceux qui ont été prévus pour l'établissement du budget, elle autoriserait au besoin des ressources supplémentaires lors de l'examen du premier ou du deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme, afin que l'on n'ait pas à restreindre le

recrutement de personnel. On indique donc ci-après les ajustements nécessaires, qui entraînent une augmentation de 20,4 millions de dollars, dont 3,4 millions correspondant aux contributions du personnel.

38. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a décidé qu'un taux de vacance de postes de 6,5 % pour les administrateurs devait être utilisé dans les calculs budgétaires pour l'exercice biennal 2002-2003. En appliquant ce taux aux postes stables, et un taux de 50 % aux postes nouveaux, on obtient pour le calcul du budget un taux de vacance de 7,9 % pour les administrateurs et les fonctionnaires de rang supérieur. Le taux de vacance effectif ne sera connu qu'en fin d'exercice biennal, mais pour 2002, le taux de vacance constaté dans la réalité pour les fonctionnaires de cette catégorie est de 7,4 %. L'expérience des exercices biennaux antérieurs donne à penser qu'on peut s'attendre à voir ce taux diminuer encore pendant la deuxième moitié de l'exercice biennal. Les ajustements apportés à ce stade, qui sont modestes, entraînent une augmentation de 4,9 millions de dollars correspondant au taux de vacance constaté en 2002, et une augmentation de 5,2 millions de dollars pour 2003, l'hypothèse étant que le taux de vacance constaté serait le même qu'en 2002 et ne connaîtrait pas de nouvelle diminution pendant la période restant à courir de l'exercice biennal.

39. Pour ce qui est des agents des services généraux et des catégories apparentées, l'Assemblée générale a décidé dans la même résolution qu'un taux de vacance de postes de 3,1 % pour les agents des services généraux devait être utilisé dans les calculs budgétaires pour l'exercice biennal 2002-2003. En appliquant ce taux aux postes stables, et un taux de 35 % aux postes nouveaux, on obtient pour le calcul du budget un taux de vacance de 4,2 % pour les agents des services généraux et les catégories apparentées. À ce jour, le taux de vacance de 2002 a été de 2,7 % dans ces catégories de fonctionnaires. Les ajustements apportés aux coûts standard donnent une augmentation de 5 millions de dollars correspondant au taux de vacance constaté en 2002 et de 5,3 millions de dollars pour 2003, l'hypothèse étant que le taux de vacance constaté serait le même qu'en 2002 et ne connaîtrait pas de nouvelle diminution pendant la période restant à courir de l'exercice biennal.

40. Les ajustements précités s'entendent contributions du personnel comprises, ce qui représente une augmentation des dépenses de 3,4 millions de dollars, compensée par une augmentation de même montant des recettes provenant des contributions du personnel, les modifications correspondantes apparaissant au chapitre premier des recettes.

G. Recommandation de la Commission de la fonction publique internationale relativement à la rémunération nette (augmentation : 26 676 800 dollars)

41. Les incidences financières des décisions et recommandations de la CFPI figurant dans son vingt-huitième rapport annuel² ont été prises en considération ici pour les ajustements apportés aux coûts standard suivant la pratique établie. Elles ont été exposées dans le rapport du Secrétaire général (A/57/450) qui indique en détail les incidences administratives et financières des décisions et

² *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 30 (A/57/30).*

recommandations de la Commission de la fonction publique internationale concernant le régime commun et, en particulier, leurs incidences sur le budget-programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 2002-2003. Les recommandations qui visent les conditions d'emploi applicables aux agents des services généraux et des catégories apparentées, la prime de mobilité et de sujétion, les versements à la cessation de service, la prime de risque et l'indemnité pour frais d'études ont été traitées plus haut dans les paragraphes relatifs à l'inflation et aux ajustements apportés aux coûts standard.

42. S'agissant des conditions d'emploi des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, la Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale, en vue d'une entrée en vigueur le 1er mars 2003, un relèvement réel différencié du barème de traitement de base minima visant à remédier à la faible valeur de la marge aux classes supérieures et à ramener la valeur générale de la marge au point médian souhaitable de la fourchette. Dans l'état présenté par le Secrétaire général (A/57/450), les incidences financières de cette recommandation sur le budget ordinaire de l'ONU pour les 10 mois allant du 1er mars au 31 décembre 2003 sont estimées à 19 779 100 dollars (montant net des contributions du personnel, qui s'élèvent à 4 627 800 dollars). On a révisé ici le calcul de ce montant pour traduire le relèvement réel différencié compte tenu de la révision des coûts standard des taux de change et des taux de vacance, pour ce premier rapport sur l'exécution du budget. Les incidences financières qu'entraînerait l'application de la recommandation de la Commission au 1er mars 2003 s'élèvent à 21 984 100 dollars. L'augmentation des contributions du personnel au chapitre 32, qui s'élève à 4 692 700 dollars, serait contrebalancée par une augmentation de même montant des recettes inscrites au chapitre premier des recettes, recettes provenant des contributions du personnel.

H. Questions diverses

43. On traite ci-après de plusieurs questions précises, en application de résolutions de l'Assemblée générale, et de problèmes soulevés par l'application de procédures qu'elle a précédemment approuvées.

Rapport d'activité sur la mise en oeuvre des mesures destinées à renforcer la sécurité et la sûreté des locaux des Nations Unies

44. Par sa résolution 56/286, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant total de 57 785 300 dollars des États-Unis (déduction faite des contributions du personnel) pour financer la mise en oeuvre des mesures proposées dans le rapport du Secrétaire général (A/56/848) afin de renforcer la sécurité et la sûreté des locaux des Nations Unies. Elle a prié le Secrétaire général de lui rendre compte de l'application de ces mesures lors de la partie principale de sa cinquante-septième session. On trouvera à l'annexe VI ci-après l'état des travaux entrepris par le Secrétariat de juillet à octobre 2002 pour mettre en oeuvre ces mesures.

Impact de la réduction de montants demandés pour l'exercice biennal 2002-2003

45. Par sa résolution 56/253, l'Assemblée générale a décidé de réduire comme suit le montant des ressources demandées par le Secrétaire général dans les rubriques suivantes :

- a) Voyages du personnel : moins 2,8 millions de dollars;

- b) Services contractuels : moins 6,4 millions de dollars;
- c) Dépenses générales de fonctionnement : moins 19,7 millions de dollars;
- d) Fournitures et accessoires : moins 1,4 million de dollars;
- e) Mobilier et matériel : moins 7,2 millions de dollars;
- f) Consultants et experts : moins 2 millions de dollars;
- g) Technologie de l'information : moins 10 millions de dollars.

On a pu apporter ces diminutions en 2002 en combinant différentes mesures, d'une part en cherchant à réaliser de nouveaux gains d'efficacité, et de l'autre en différant ou supprimant des activités ou des services, ou en en réduisant au besoin le volume. Vu les objets de dépense visés, les services assurés pour les réunions du soir ou de fin de semaine, la gestion des locaux et l'informatique ont été fortement touchés.

46. L'introduction de ces mesures a permis de respecter jusqu'à présent, en 2002, les réductions requises. Mais on continue à éprouver de graves difficultés pour des obligations déjà contractées – loyers, services collectifs de distribution, infrastructure informatique, du fait qu'on est obligé de les financer à l'aide de crédits amputés.

47. Au paragraphe 13 de son rapport sur les rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes pour la période terminée le 31 décembre 2001 (A/57/439), le Comité consultatif a noté que les réductions générales appliquées par l'Assemblée générale au budget ordinaire pour l'exercice 2002-2003 avaient eu pour effet de réduire les ressources allouées au Comité des commissaires aux comptes. Il a été informé du fait que, pour certaines vérifications le Comité avait été contraint d'avoir recours aux services d'experts extérieurs. Le Comité consultatif a indiqué qu'il comptait examiner, dans le cadre de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, le montant des ressources allouées aux vérifications. Pour ce qui est de l'exercice biennal en cours, il faudrait un montant supplémentaire de 316 300 dollars pour compenser l'effet des réductions découlant de la résolution 56/253 de l'Assemblée générale. Le rétablissement de ce montant permettra de maintenir la portée et la qualité des vérifications de 2002-2003 au niveau précédemment prévu. On le financera grâce aux économies réalisées en 2002 au titre du chapitre premier du fait que le Comité du programme et de la coordination a tenu moins de séances que prévu et que la part des frais de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies supportée par l'ONU a été réduite.

48. De même, les réductions générales ont fait qu'il n'a pas été prévu assez de ressources pour financer la part supportée par l'ONU des dépenses générales de fonctionnement des locaux fournis à la Cour internationale de Justice au Palais de la paix de La Haye. Il faudra 160 000 dollars pour la contribution que l'ONU doit à la Carnegie Foundation pour l'utilisation du Palais en 2002-2003. Il n'a pas été possible jusqu'à présent de compenser le montant de ce loyer par des économies sur les autres montants inscrits au budget de la Cour. On poursuivra les efforts en 2003 et on rendra compte des résultats dans le second rapport sur l'exécution du budget.

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

49. À sa cinquante-huitième session, tenue en mai 2002, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a adopté sa résolution 58/1, par laquelle elle approuvait la restructuration de son appareil de conférence et les révisions proposées au chapitre 15 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005. La Commission a parallèlement souscrit à un réaligement de son programme de travail pour l'exercice biennal 2002-2003, afin de donner effet à la nouvelle structure des programmes figurant dans la version révisée du plan à moyen terme.

50. Suivant la recommandation de la Commission, que le Conseil économique et social a par la suite entérinée, le Secrétariat a révisé le programme de travail de la Commission pour l'exercice 2002-2003 et a redistribué entre les nouveaux sous-programmes les ressources que l'Assemblée générale avait approuvées pour l'exercice biennal. Le résultat de cette redistribution reste dans les limites des ressources qu'elle avait approuvées à sa cinquante-sixième session au chapitre 17 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003.

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

51. En mars 2002, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a tenu sa quatrième session extraordinaire : les États membres ont été informés de la suite donnée à la recommandation qu'elle avait adoptée à sa vingt et unième session, en mai 2001, dans laquelle elle préconisait d'axer les activités du secrétariat de la CESAO sur un nombre limité de priorités, de se préoccuper surtout de l'intégration régionale arabe et des mécanismes susceptibles de la stimuler, et de réévaluer l'organigramme actuel du secrétariat pour optimiser l'action menée en faveur de l'intégration arabe (voir E/2001/41). Le Conseil économique et social a par la suite pris note de cette recommandation. En conséquence, les programmes du secrétariat ont été restructurés, et on a réorganisé parallèlement le budget et l'organigramme. Le résultat de cette redistribution reste dans les limites des ressources que l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session avait inscrites au chapitre 17 (Développement économique et social en Asie occidentale) du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003.

I. Récapitulation

52. Sur la base des éléments exposés plus haut, le montant révisé des ressources demandées pour l'exercice biennal 2002-2003 s'élèverait à 2 914 407 800 dollars.

III. Chapitres des recettes

Chapitre premier des recettes

Recettes provenant des contributions du personnel

53. Les modifications des chapitres des dépenses exposées plus haut et du chapitre 3 des recettes exposées ci-après entraîneraient une augmentation de 17 367 800 dollars au chapitre premier des recettes.

Chapitre 2 des recettes

Recettes générales

54. La diminution des recettes nettes du chapitre 2, qui est de 5,33 millions de dollars, est l'effet net de la révision à la baisse des recettes prévues pour l'exercice biennal 2002-2003 (ramenées à 5,56 millions de dollars) découlant des résultats de 2002, compensée en partie par une augmentation de 231 200 dollars correspondant à la réévaluation des coûts. La révision à la baisse des recettes prévues provient surtout de la chute des intérêts bancaires due à la baisse des taux du marché (2,9 millions de dollars), et de la diminution des recettes provenant de contributions d'États non membres (2,3 millions de dollars), la Suisse ayant été admise à l'Organisation en qualité d'État Membre.

Chapitre 3 des recettes

Services destinés au public

55. La diminution (5 millions de dollars) des recettes au chapitre 3 est expliquée à l'annexe IV.

Récapitulation

56. Sur la base des éléments que l'on vient d'exposer, le montant estimatif révisé des recettes pour l'exercice biennal s'élèverait à 417 027 800 dollars.

<i>Prévisions de recettes pour l'exercice biennal 2002-2003 (en milliers de dollars des États-Unis)</i>	<i>Résolutions 56/254 B, 56/274 B et 56/286</i>	<i>Modifications prévues</i>	<i>Montants révisés pour 2002-2003</i>
Chapitre premier des recettes	358 278,5	17 367,8	375 646,3
Chapitre 2 des recettes	47 283,2	(5 330,0)	41 953,2
Chapitre 3 des recettes	4 474,4	(5 046,1)	(571,7)
Total	410 036,1	6 991,7	417 027,8

IV. Mesures qu'il est demandé à l'Assemblée générale de prendre

57. Il est demandé à l'Assemblée générale de réviser comme indiqué plus haut au paragraphe 52 le montant des crédits ouverts et de réviser comme indiqué au paragraphe 56 le montant des recettes correspondantes.

Tableau 1
**Taux de change et d'inflation retenus lors de l'ouverture de crédits initiale
et aux fins du présent rapport, par lieu d'affectation principal**

<i>Lieu d'affectation principale (monnaie)</i>	<i>Taux de change 2002-2003</i>			<i>Taux d'inflation applicables aux objets de dépenses autres que les postes</i>			
	<i>Ouverture de crédits initiale</i>	<i>Rapport sur l'exécution du projet</i>		<i>Ouverture de crédits initiale</i>		<i>Rapport sur l'exécution du budget</i>	
	<i>2002-2003</i>	<i>2002^a</i>	<i>2003^b</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>
Vienne (euros)	1,11	1,073	1,073	1,6	1,6	1,6	1,6
Santiago (pesos chiliens)	700,00	687,083	735,000	3,8	3,8	2,1	2,9
Addis-Abeba (birr)	8,54	8,527	8,570	2,6	2,6	–	–
UNMOGIP (roupies)	47,75	48,308	48,308	8,4	7,9	5,4	5,9
Beyrouth (livres libanaises)	1 501,00	1 502,333	1 509,000	1,5	1,5	4,0	1,5
ONUST (nouveaux shekels)	4,28	4,671	4,720	2,3	2,0	5,7	2,7
Gaza (nouveaux shekels)	4,28	4,671	4,720	2,3	2,0	5,7	2,7
UNRWA (nouveaux shekels)	4,28	4,671	4,720	2,3	2,0	5,7	2,7
Nairobi (shillings kényens)	79,00	78,458	78,458	5,8	5,8	2,4	2,0
Mexico (pesos mexicains)	9,29	9,429	9,900	5,7	4,6	5,0	4,0
La Haye (euros)	1,11	1,073	1,073	2,2	2,2	3,4	2,3
Bangkok (baht)	44,62	42,911	43,170	2,7	1,8	0,5	1,9
Port of Spain (dollars de Trinité-et-Tobago)	6,12	6,098	6,098	3,1	3,1	5,5	3,1
New York (dollars É.-U.)	–	–	–	2,1	2,1	1,5	2,2
Genève (francs suisses)	1,68	1,575	1,575	1,1	1,1	0,5	0,8
Centres d'information des Nations Unies ^c	–	–	–	2,1	2,1	1,5	2,2

^a Moyenne des taux effectifs jusqu'en novembre 2002 (voir le tableau 3), le taux de novembre ayant servi pour décembre.

^b Taux de change de novembre 2002, sauf pour Vienne, le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, Nairobi, La Haye, Port of Spain et Genève, pour lesquels le taux utilisé est le taux moyen de 2002.

^c Effet global de l'inflation et des fluctuations monétaires.

Tableau 2
Coefficients d'ajustement appliqués à la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur en 2002

Lieu d'affectation	Ouverture de crédits initiale		Premier rapport sur l'exécution du budget		Coefficients effectifs en 2002 (base 100 = coefficient 0)											
	2002	2003	2002 ^a	2003	Janv.	Févr.	Mars ^b	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Vienne	115,2	116,5	115,1	116,1	112,7	110,5	106,8	107,9	110,9	114,8	119,4	119,7	119,8	119,1	119,6	119,6
Santiago	100,0	100,0	101,5	105,4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	104,6	104,6	104,2	104,2
Addis-Abeba	104,8	106,5	109,2	113,3	103,5	103,5	101,7	110,0	110,0	110,0	111,3	111,3	111,3	111,3	113,0	113,0
UNMOGIP	110,1	114,7	105,3	106,8	109,1	109,1	104,5	104,5	104,5	104,5	104,1	104,3	104,3	104,3	105,0	105,0
Beyrouth	133,1	133,1	132,1	135,7	133,1	133,1	128,1	128,1	132,1	132,1	132,5	132,5	132,5	132,5	134,5	134,5
ONUST	109,5	110,4	114,8	125,5	109,5	109,5	102,8	102,8	102,8	120,4	120,4	120,4	120,4	120,4	124,2	124,2
Gaza	109,5	110,4	114,8	125,5	109,5	109,5	102,8	102,8	102,8	120,4	120,4	120,4	120,4	120,4	124,2	124,2
UNRWA	109,5	110,4	114,8	125,5	109,5	109,5	102,8	102,8	102,8	120,4	120,4	120,4	120,4	120,4	124,2	124,2
Nairobi	107,8	107,8	105,4	109,5	107,8	107,8	104,3	104,3	104,3	104,3	103,8	103,8	103,8	103,8	108,5	108,5
Mexico	117,0	120,3	113,5	113,4	114,9	118,6	114,2	114,2	114,2	114,2	111,9	111,9	111,9	111,9	112,0	112,0
La Haye	104,4	105,8	110,0	117,3	102,5	100,6	100,0	100,0	100,8	112,7	117,1	117,4	117,5	116,8	117,3	117,3
Bangkok	100,0	100,0	103,3	108,4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	108,2	108,2	108,2	107,4	107,4
Port of Spain	110,9	113,5	112,8	119,0	114,6	114,6	110,8	110,8	110,8	110,8	111,4	111,4	111,4	111,4	117,5	117,5
New York	147,0	150,4	142,8	146,7	146,4	146,4	141,0	141,0	141,0	141,0	141,0	141,0	141,0	141,0	146,3	146,3
Genève	128,3	130,7	130,4	135,8	126,6	124,7	120,0	122,6	126,0	130,3	135,0	136,6	135,8	135,0	135,8	135,8
Centres d'information des Nations Unies	115,1	115,4	113,7	114,0	113,7	113,7	113,7	113,7	113,7	113,7	113,7	113,7	113,7	113,7	113,7	113,7

^a Moyenne des coefficients d'ajustement promulgués chaque mois par la CFPI de janvier à novembre 2002.

^b Incorporation au traitement de base d'un montant correspondant à 3,87 points d'ajustement à compter du 1er mars 2002, conformément à ce qui avait été promulgué par la CFPI.

Tableau 3
Taux de change de 2002

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Ouverture de crédits initiale 2002-2003</i>	<i>Rapport sur l'exécution du budget</i>		<i>Pourcentage de variation</i>	
		<i>2002^a</i>	<i>2003^b</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>
Vienne	1,11	1,073	1,073	3,45	3,45
Santiago	700,00	687,083	735,000	1,88	(4,76)
Addis-Abeba	8,54	8,527	8,570	0,15	(0,35)
UNMOGIP	47,75	48,308	48,308	(1,16)	(1,16)
Beyrouth	1 501,00	1 502,333	1 509,000	(0,09)	(0,53)
ONUST	4,28	4,671	4,720	(8,37)	(9,32)
Gaza	4,28	4,671	4,720	(8,37)	(9,32)
UNRWA	4,28	4,671	4,720	(8,37)	(9,32)
Nairobi	79,00	78,458	78,458	0,69	0,69
Mexico	9,29	9,429	9,900	(1,47)	(6,16)
La Haye	1,11	1,073	1,073	3,45	3,45
Bangkok	44,62	42,911	43,170	3,98	3,36
Port of Spain	6,12	6,098	6,098	0,36	0,36
Genève	1,68	1,575	1,575	6,67	6,67

^a Moyenne des taux de change pratiqués pour les opérations de l'ONU de janvier à novembre 2002.

^b Taux de change de novembre 2002, sauf pour Vienne, le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, Nairobi, La Haye, Port of Spain et Genève, pour lesquels le taux utilisé est le taux moyen de 2002.

*Taux mensuels pratiqués pour les opérations de l'ONU
(taux effectifs de janvier à novembre 2002)*

<i>Janvier</i>	<i>Février</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juillet</i>	<i>Août</i>	<i>Septembre</i>	<i>Octobre</i>	<i>Novembre</i>	<i>Décembre</i>
1,136	1,162	1,158	1,143	1,108	1,065	1,019	1,016	1,015	1,022	1,017	1,017
660,000	660,000	665,000	655,000	650,000	650,000	700,000	700,000	700,000	735,000	735,000	735,000
8,558	8,558	8,558	8,558	8,558	8,558	8,350	8,350	8,570	8,570	8,570	8,570
47,600	47,950	48,300	48,460	48,550	48,750	48,680	48,500	48,500	48,200	48,100	48,100
1 501,00		1 501,00		1 501,00		1 501,00		1 501,00		1 509,00	
0 1 501,000		0 1 501,000		0 1 501,000		0 1 501,000		0 1 501,000		0 1 509,000	
4,190	4,550	4,680	4,600	4,840	4,820	4,930	4,610	4,600	4,790	4,720	4,720
4,190	4,550	4,680	4,600	4,840	4,820	4,930	4,610	4,600	4,790	4,720	4,720
4,190	4,550	4,680	4,600	4,840	4,820	4,930	4,610	4,600	4,790	4,720	4,720
79,000	79,000	78,000	78,000	78,000	78,000	79,000	79,000	79,000	78,000	78,250	78,250
9,000	9,000	9,000	9,000	9,050	9,400	9,600	9,600	9,700	10,000	9,900	9,900
1,136	1,162	1,158	1,143	1,108	1,065	1,019	1,016	1,015	1,022	1,017	1,017
43,790	44,040	43,620	43,190	43,140	42,730	41,860	40,860	42,190	43,170	43,170	43,170
6,090	6,130	6,130	6,130	6,210	6,100	6,120	6,000	5,990	6,090	6,090	6,090
1,680	1,710	1,710	1,670	1,620	1,560	1,500	1,480	1,490	1,500	1,490	1,490

Tableau 4
Traitements des agents des services généraux : pourcentage de variation
en monnaie locale

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Taux retenus aux fins de l'ouverture de crédits initiale 2002-2003 (Année précédente = 100)</i>		<i>Taux ajustés dans le rapport sur l'exécution du budget</i>		<i>Augmentation (Barème précédent = 100)</i>
Vienne	2002	1,60	2,91	1er avril	2,98
	2003	1,60	1,60 ^a		
Santiago	2002	3,80	2,40		
	2003	3,80	2,90 ^a		
Addis-Abeba	2002	2,60	4,75	1er mars	3,30
	2003	2,60	— ^a		
UNMOGIP	2002	8,40	7,77		
	2003	7,90	5,90 ^a		
Beyrouth	2002	1,50	4,25	1er août	10,20
	2003	1,50	1,50 ^a		
ONUST	2002	2,30	—		
	2003	2,00	2,70 ^a		
Nairobi	2002	5,80	4,30		
	2003	5,80	2,00 ^a		
Mexique	2002	5,70	2,96	1er juillet	4,60
	2003	4,60	4,00 ^a		
La Haye	2002	2,20	4,51	1er mai	4,33
	2003	2,20	2,30 ^a		
Bangkok	2002	2,70	4,90	1er octobre	19,60
	2003	1,80	1,90 ^a		
Port of Spain	2002	3,10	5,32	1er avril	5,90
	2003	3,10	3,10 ^a		
New York	2002	2,10	2,53	1er mai	2,50
	2003	2,10	2,20 ^a		
Genève	2002	1,10	2,48	1er janvier	1,93
	2003	1,10	0,80 ^a		

^a Prévisions.

Annexe I

Prévisions pour l'exercice biennal 2002-2003

A. Modifications prévues par chapitre et sous-chapitre :
ventilation par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre des dépenses	Modifications prévues									Prévisions révisées
	Crédits initialement ouverts pour 2002-2003 ^a	Dépenses imprévues ou extraordinaires	Décisions des organes directeurs ^b	Fluctuations monétaires	Inflation	Ajustement des coûts standard	Taux de vacance	Recommandation de la CFPI relative à la rémunération nette	Augmentation (diminution) des crédits requis	
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	49 365,8	–	–	279,6	331,1	90,3	293,2	663,8	1 658,0	51 023,8
2. Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence	449 775,3	–	10 563,0	9 471,6	2 171,6	(1 137,9)	4 200,3	4 956,2	30 224,8	480 000,1
3. Affaires politiques	165 579,4	12 470,7	69 028,1	(718,6)	1 356,4	73,8	511,3	994,9	83 716,6	249 296,0
4. Désarmement	15 432,3	–	–	147,3	60,3	10,2	105,3	231,9	555,0	15 987,3
5. Opérations de maintien de la paix	73 600,7	–	–	(2 940,2)	3 918,2	2 982,6	768,9	426,9	5 156,4	78 757,1
6. Utilisations pacifiques de l'espace	4 044,8	–	–	116,3	18,2	85,1	32,0	72,8	324,4	4 369,2
7. Cour internationale de Justice	23 837,3	393,3	–	519,7	696,5	748,4	132,6	151,8	2 642,3	26 479,6
8. Affaires juridiques	35 265,8	–	(285,0)	101,1	155,0	113,2	297,2	509,7	891,2	36 157,0
9. Affaires économiques et sociales	121 043,4	–	(87,5)	–	623,7	(129,8)	1 069,6	1 997,9	3 473,9	124 517,3
9A. Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement	3 055,6	–	–	–	10,3	(4,5)	22,5	57,8	86,1	3 141,7
10. Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement	5 932,7	–	–	(1,1)	68,7	(13,2)	41,6	88,8	184,8	6 117,5

Chapitre des dépenses	Modifications prévues									
	Crédits initialement ouverts pour 2002-2003 ^a	Dépenses imprévues ou extraordinaires	Décisions des organes directeurs ^b	Fluctuations monétaires	Inflation	Ajustement des coûts standard	Taux de vacance	Recommandation de la CFPI relative à la rémunération nette	Augmentation (diminution) des crédits requis	Prévisions révisées
11A. Commerce et développement	84 858,4	–	–	5 049,9	358,4	5,6	886,5	1 256,2	7 556,6	92 415,0
11B. Centre CNUCED/OMC du commerce international	18 022,6	–	–	1 044,8	82,6	41,8	202,0	189,9	1 561,1	19 583,7
12. Environnement	7 660,2	–	–	103,2	98,1	370,3	67,7	180,9	820,2	8 480,4
13. Établissements humains	11 541,8	–	–	67,4	152,1	875,7	101,3	243,1	1 439,6	12 981,4
14. Prévention du crime et justice pénale	5 733,8	–	–	166,1	26,5	113,8	43,6	105,7	455,7	6 189,5
15. Contrôle international des drogues	15 289,1	–	(42,9)	421,7	64,2	415,5	122,1	203,2	1 183,8	16 472,9
16. Développement économique et social en Afrique	80 845,7	–	–	(71,5)	3 335,6	(1 104,5)	645,6	1 234,3	4 039,5	84 885,2
17. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	53 396,2	–	–	1 826,0	2 098,0	883,4	589,5	767,6	6 164,5	59 560,7
18. Développement économique en Europe	40 605,9	–	–	2 513,4	200,5	(30,3)	436,5	640,9	3 761,0	44 366,9
19. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	69 399,4	–	–	(1 000,6)	1 971,3	2 177,1	678,1	763,9	4 589,8	73 989,2
20. Développement économique et social en Asie occidentale	50 140,2	–	–	(151,6)	1 812,5	(2 447,3)	436,5	624,6	274,7	50 414,9
21. Programme ordinaire de coopération technique	42 749,6	–	–	509,0	(387,1)	–	–	–	121,9	42 871,5
22. Droits de l'homme	44 727,1	–	455,0	2 115,3	109,3	(209,9)	306,5	478,8	3 255,0	47 982,1
23. Opérations de protection et d'assistance en faveur des réfugiés	42 890,4	–	–	3 386,3	(330,9)	(17,0)	6,5	34,2	3 079,1	45 969,5
24. Réfugiés de Palestine	24 828,4	–	–	(2 036,7)	4 898,3	83,5	241,3	770,3	3 956,7	28 785,1
25. Assistance humanitaire	20 011,6	–	–	293,9	57,8	1,5	117,6	285,7	756,5	20 768,1

Chapitre des dépenses	Modifications prévues									
	Crédits initialement ouverts pour 2002-2003 ^a	Dépenses imprévues ou extraordinaires	Décisions des organes directeurs ^b	Fluctuations monétaires	Inflation	Ajustement des coûts standard	Taux de vacance	Recommandation de la CFPI relative à la rémunération nette	Augmentation (diminution) des crédits requis	Prévisions révisées
26. Information	144 719,2	–	–	364,7	943,6	(127,0)	1 252,8	1 333,7	3 767,8	148 487,0
27. Services administratifs et services centraux d'appui	440 883,6	–	1 052,2	6 565,6	736,2	(400,7)	3 143,6	2 139,2	13 236,1	454 119,7
A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	12 030,9	–	–	–	68,8	24,1	125,0	257,4	475,3	12 506,2
B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	23 387,1	–	–	–	122,7	(3,7)	240,7	314,0	673,7	24 060,8
C. Bureau de la gestion des ressources humaines	50 019,0	–	–	–	88,5	12,5	342,3	461,8	905,1	50 924,1
D. Bureau des services centraux d'appui	230 937,2	–	1 052,2	41,9	1,8	302,9	1 311,3	667,3	3 277,4	234 314,6
E. Administration, Genève	87 729,8	–	–	5 655,0	476,4	(2 134,6)	845,0	252,8	5 094,6	92 824,4
F. Administration, Vienne	24 459,3	–	–	790,6	161,4	489,5	153,8	93,8	1 689,1	26 148,4
G. Administration, Nairobi	12 320,3	–	–	78,1	(183,4)	908,6	125,5	92,1	1 020,9	13 341,2
28. Contrôle interne	20 296,9	–	–	127,1	138,1	126,8	185,8	364,3	942,1	21 239,0
29. Activités administratives financées en commun	8 436,6	–	–	221,3	17,3	(8,6)	47,5	113,0	390,5	8 827,1
30. Dépenses spéciales	70 987,5	8,3	–	764,0	4 395,4	1 007,1	16,6	102,1	6 293,5	77 281,0
31. Dépenses d'équipement	87 254,5	–	–	1 824,8	(738,2)	–	–	–	1 086,6	88 341,1
32. Contributions du personnel	353 991,0	–	8 287,0	2 684,4	(1 420,9)	(158,5)	3 409,5	4 692,7	17 494,2	371 485,2
33. Compte pour le développement	13 065,0	–	–	–	–	–	–	–	–	13 065,0
Montant total brut des dépenses prévues	2 699 267,8	12 872,3	88 969,9	33 764,2	28 028,7	4 416,5	20 411,6	26 676,8	215 140,0	2 914 407,8

^a Résolutions 56/254 A, 56/274 et 56/286.

^b Y compris missions politiques spéciales.

B. Modifications prévues par lieu d'affectation : ventilation par facteur de variation (exercice biennal 2002-2003)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre des dépenses	Modifications prévues							Recommandation de la CFPI relative à la rémunération nette	Augmentation (diminution) des crédits requis	Prévisions révisées
	Crédits initialement ouverts pour 2002-2003 ^a	Dépenses imprévues ou extraordinaires	Décisions des organes directeurs ^b	Fluctuations monétaires	Inflation	Ajustement des coûts standard	Taux de vacance			
New York	1 256 378,2	12 479,0	80 506,1	–	7 747,5	290,9	7 904,6	11 103,0	120 031,1	1 376 409,3
Genève	521 379,9	–	219,7	32 436,3	1 476,7	(4 160,9)	4 299,8	4 647,1	38 918,7	560 298,6
Vienne	88 704,7	–	(42,9)	2 783,2	486,9	1 937,4	637,6	818,1	6 620,3	95 325,0
Santiago	58 660,4	–	–	(652,5)	1 631,6	1 946,1	514,4	613,6	4 053,2	62 713,6
Addis-Abeba	91 673,9	–	–	(79,5)	3 082,4	(1 107,2)	643,1	1 236,2	3 775,0	95 448,9
Beyrouth	54 100,0	–	–	(162,3)	1 895,8	(2 447,3)	436,5	624,6	347,3	54 447,3
Nairobi	41 505,0	–	–	251,1	2,2	2 987,6	334,7	576,8	4 152,4	45 657,4
Bangkok	60 642,2	–	–	2 030,9	1 977,2	883,4	589,5	767,6	6 248,6	66 890,8
Autres lieux d'affectation	172 232,5	393,3	–	(5 527,4)	11 149,3	4 245,0	1 641,9	1 597,1	13 499,2	185 731,7
Contributions du personnel	353 991,0	–	8 287,0	2 684,4	(1 420,9)	(158,5)	3 409,5	4 692,7	17 494,2	371 485,2
Total	2 699 267,8	12 872,3	88 969,9	33 764,2	28 028,7	4 416,5	20 411,6	26 676,8	215 140,0	2 914 407,8

Annexe II

**Exercice biennal 2002-2003 : répartition par chapitre du montant estimatif
des dépenses additionnelles ou des diminutions, et ventilation
par principal objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre des dépenses</i>	<i>Dépenses relatives aux postes et autres dépenses de personnel</i>	<i>Voyages</i>	<i>Travaux d'imprimerie</i>	<i>Autres services contractuels</i>	<i>Frais généraux de fonctionnement</i>	<i>Fournitures, accessoires, mobilier et matériel</i>	<i>Divers</i>	Augmentation (diminution) totale
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	1 756,4	(48,7)	–	301,9	(5,1)	1,3	(347,8)	1 658,0
2. Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence	27 588,5	(3,4)	(0,8)	323,2	46,9	130,2	2 140,2	30 224,8
3. Affaires politiques	54 741,0	2 391,8	(0,3)	2 944,4	8 734,7	2 310,8	12 594,2	83 716,6
4. Désarmement	540,1	(3,6)	(0,2)	–	(0,8)	(0,1)	19,6	555,0
5. Opérations de maintien de la paix	5 543,6	(19,1)	–	(0,2)	(255,6)	(110,1)	(2,2)	5 156,4
6. Utilisations pacifiques de l'espace	308,1	(0,6)	–	1,7	1,4	1,3	12,5	324,4
7. Cour internationale de Justice	2 497,5	(0,4)	–	37,6	76,4	31,2	–	2 642,3
8. Affaires juridiques	1 194,2	(14,0)	(0,9)	(287,8)	(0,5)	2,3	(2,1)	891,2
9. Affaires économiques et sociales	3 615,4	(30,9)	(3,5)	(89,3)	(8,4)	(5,7)	(3,7)	3 473,9
9A. Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement	88,8	(0,7)	(0,1)	(0,2)	(0,9)	(0,8)	–	86,1
10. Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement	187,6	(0,9)	–	(1,6)	(0,3)	–	–	184,8
11A. Commerce et développement	7 202,9	(8,9)	25,2	–	126,3	100,1	111,0	7 556,6
11B. Centre CNUCED/OMC du commerce international	–	–	–	–	–	–	1 561,1	1 561,1
12. Environnement	826,4	(1,0)	–	–	(4,4)	(0,8)	–	820,2
13. Établissements humains	1 464,5	(1,4)	(2,8)	–	(15,9)	(4,8)	–	1 439,6
14. Prévention du crime et justice pénale	448,5	(1,4)	3,6	1,7	1,8	1,5	–	455,7
15. Contrôle international des drogues	1 195,2	(8,2)	12,4	(37,7)	11,6	10,5	–	1 183,8
16. Développement économique et social en Afrique	4 466,6	(9,7)	(13,0)	(57,7)	(184,9)	(159,6)	(2,2)	4 039,5
17. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	6 099,6	(6,6)	3,5	4,9	42,5	19,8	0,8	6 164,5
18. Développement économique en Europe	3 650,2	(3,0)	8,2	8,1	6,9	21,5	69,1	3 761,0

<i>Chapitre des dépenses</i>	<i>Dépenses relatives aux postes et autres dépenses de personnel</i>	<i>Voyages</i>	<i>Travaux d'imprimerie</i>	<i>Autres services contractuels</i>	<i>Frais généraux de fonctionnement</i>	<i>Fournitures, accessoires, mobilier et matériel</i>	<i>Divers</i>	Augmentation (diminution) totale
19. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	4 799,4	(8,3)	(4,2)	(20,1)	(132,6)	(44,4)	–	4 589,8
20. Développement économique et social en Asie occidentale	157,1	(2,7)	0,9	17,7	64,5	28,2	9,0	274,7
21. Programme ordinaire de coopération technique	–	–	–	–	–	–	121,9	121,9
22. Droits de l'homme	3 266,2	(28,2)	9,8	(88,9)	63,0	26,0	7,1	3 255,0
23. Opérations de protection et d'assistance en faveur des réfugiés	69,6	–	–	–	–	–	3 009,5	3 079,1
24. Réfugiés de Palestine	3 956,7	–	–	–	–	–	–	3 956,7
25. Assistance humanitaire	705,7	(5,7)	–	9,8	10,3	3,6	32,8	756,5
26. Information	3 732,0	(7,4)	–	93,2	(34,0)	(14,2)	(1,8)	3 767,8
27. Services administratifs et services centraux d'appui	10 879,4	(7,5)	(0,9)	843,5	1 012,8	138,2	370,6	13 236,1
A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	477,7	(0,3)	–	(0,7)	(1,0)	(0,4)	–	475,3
B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	679,6	(0,1)	–	(3,5)	(1,8)	(0,5)	–	673,7
C. Bureau de la gestion des ressources humaines	1 002,5	(3,1)	(0,4)	(86,2)	(3,4)	(4,3)	–	905,1
D. Bureau des services centraux d'appui	2 839,5	(3,0)	(0,5)	760,6	(176,6)	(34,3)	(8,3)	3 377,4
E. Administration, Genève	3 543,8	(0,9)	–	169,7	1 058,7	165,8	157,5	5 094,6
F. Administration, Vienne	1 201,0	–	–	12,9	220,2	33,6	221,4	1 689,1
G. Administration, Nairobi	1 135,3	(0,1)	–	(9,3)	(83,3)	(21,7)	–	1 020,9
28. Contrôle interne	950,5	(4,0)	–	(0,3)	(1,9)	(2,2)	–	942,1
29. Activités administratives financées en commun	–	–	–	–	–	–	390,5	390,5
30. Dépenses spéciales	4 439,7	–	–	–	719,4	–	1 134,4	6 293,5
31. Dépenses d'équipement	–	–	–	–	–	–	1 086,6	1 086,6
32. Contributions du personnel	17 494,2	–	–	–	–	–	–	17 494,2
Montant total brut des dépenses prévues	173 865,6	2 165,5	36,9	4 003,9	10 273,2	2 483,8	22 311,1	215 140,0

Annexe III

Modifications prévues pour l'exercice biennal 2002-2003, ventilées par facteur de variation : activités financées en commun et mesures de sécurité interorganisations

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Modifications prévues								Total, modifications	Prévisions révisées
	Crédits ouverts pour 2002-2003 (résolutions 56/254 A, 56/274 et 56/286 de l'Assemblée générale)	Éléments imprévus ou extraordinaires	Décisions des organes directeurs (y compris missions politiques spéciales)	Fluctuations monétaires	Inflation	Ajustement des coûts standard	Taux de vacance	Recommandation de la CFPI relative à la rémunération nette		
Commission de la fonction publique internationale	12 813,4	–	–	–	57,6	(9,5)	89,6	155,2	292,9	13 106,3
Mesures de sécurité interorganisations	55 179,7	58,6	–	–	(744,7)	7 807,9	69,8	421,8	7 613,4	62 793,1
Comité de haut niveau chargé des questions de gestion	1 373,7	–	–	77,7	4,2	0,6	12,3	42,7	137,5	1 511,2
Coordination des politiques relatives aux technologies de l'information et de la communication	1 235,7	–	–	76,7	(2,7)	(2,7)	5,0	17,3	93,6	1 329,3
Comité de haut niveau chargé des programmes	767,9	–	–	44,0	2,5	0,8	7,1	23,2	77,6	845,5
Corps commun d'inspection	7 546,1	–	–	439,8	33,2	(33,8)	68,0	214,4	721,6	8 267,7
Total, dépenses	78 916,5	58,6	–	638,2	(649,9)	7 763,3	251,8	874,6	8 936,6	87 853,1

Annexe IV

Chapitre 3 des recettes. Services destinés au public

1. À sa cinquante-sixième session, l'Assemblée générale a approuvé à ce chapitre des recettes nettes d'un montant estimatif de 4 474 400 dollars dans son ouverture de crédit initiale pour l'exercice biennal en cours. Ce chiffre était fondé sur des recettes brutes prévues de 51 348 800 dollars, contrebalancées par des dépenses à hauteur de 46 874 400 dollars.

2. Plusieurs faits nouveaux ont eu depuis de profondes répercussions sur les recettes brutes et ont obligé à revoir considérablement les résultats escomptés. Les événements du 11 septembre 2001 ont eu des incidences pour le Siège, qui se sont traduites par certaines réductions des activités pendant plusieurs mois qui ont suivi les attentats. Le complexe du Siège est resté fermé aux visiteurs pendant environ deux mois immédiatement après les attentats, pour reprendre un semblant d'activités normales au début de 2002. De ce fait, les prévisions de recettes au titre des services destinés au public ont été révisées pour tenir compte non seulement de l'inflation et de l'évolution des taux de change, mais aussi de changements dans les recettes et dépenses consécutifs à une réduction du volume des activités commerciales.

3. Avec la reprise du tourisme dans la ville de New York, les visites guidées à l'ONU ont bénéficié d'une augmentation soutenue du nombre de visiteurs et des recettes depuis le début de 2002. Il n'empêche que le nombre de visiteurs payant du Siège a baissé pour représenter un montant estimatif de 294 000 dollars en 2002, contre une estimation initiale de 403 570 dollars, et on prévoit pour 2003 un nombre analogue de visiteurs. La perte de recettes est en partie compensée par une baisse des dépenses. Au cours de la première moitié de 2002, le Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU a levé certaines restrictions imposées au nombre de visiteurs par guide, qui avait été réduit à 10 par guide à l'issue de la clôture après le 11 septembre. La limite de 10 visiteurs par guide ne s'applique actuellement qu'aux visites guidées de fin de semaine pour le public. Le maximum a été porté à 105 visiteurs par groupe les fins de semaine, et à 20 élèves par guide dans le cas des groupes scolaires.

4. La boutique cadeaux de l'ONU a beaucoup souffert de la baisse du nombre de visiteurs. Les répercussions de la fermeture du complexe aux visiteurs intervenue à la fin de 2001 fait toujours sentir ses effets sur le volume de ses recettes. En conséquence, le concessionnaire a obtenu une réduction financière partielle de ses obligations. En outre, dans le cadre des négociations de la prorogation du contrat, il a été proposé des redevances révisées qui devraient réaliser des recettes nettes de 923 000 dollars pour l'Organisation au cours de l'exercice biennal. Des négociations sont également en cours au sujet du kiosque à journaux et les recettes prévues à ce titre sont actuellement estimées à 100 000 dollars pour l'exercice biennal.

5. Les activités de restauration au Siège se sont également gravement ressenties de la fermeture des bâtiments au public en 2001. Ces répercussions ont persisté pendant une bonne partie de 2002, si bien qu'un allègement du versement minimum garanti a été accordé au concessionnaire. En conséquence, les prévisions de recettes pour l'exercice biennal 2002-2003 ont été revues à la baisse pour se chiffrer à 300 000 dollars.

6. Le renforcement de la sécurité s'est également fait sentir pour l'administration du garage au Siège. Il avait été initialement prévu que les recettes brutes seraient de 2 270 100 dollars pour l'exercice biennal. Toutefois, tout au long de 2002, l'interdiction de l'accès à l'île de Manhattan pendant les heures de pointe aux véhicules occupés par le seul conducteur a entraîné une baisse de la vente de tickets de stationnement journaliers. À cela s'est ajoutée une baisse des permis de stationnement temporaires ainsi que de l'occupation nocturne du garage par les véhicules diplomatiques. Ainsi, le montant brut estimatif des recettes pour l'exercice biennal a été révisé à 2 093 000 dollars.

7. Venant s'ajouter aux problèmes de sécurité, les conditions économiques mondiales ont eu également des incidences dans d'autres domaines producteurs de recettes, essentiellement les activités postales et les publications. Le montant estimatif initial des recettes brutes de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU), soit 17 412 300 dollars, a subi le contrecoup de la régression persistante du secteur de la philatélie, due au déclin économique généralisé ainsi qu'au vieillissement et à la réduction en nombre des collectionneurs. De surcroît, l'introduction en 2002 de timbres libellés uniquement en euro a encore réduit le marché européen, avec la disparition des timbres en schillings autrichiens, disparition qui, à elle seule, a eu pour effet de réduire de plus de 1,5 million de dollars les recettes brutes des activités en Europe. De surcroît, l'introduction de timbres personnalisés au Siège a été retardée. Cette introduction en 2003, jointe à de nouveaux arrangements en coopération avec des administrations postales et d'autres entités, devrait relever les recettes dégagées par le Bureau de New York. Par ailleurs, au cours de la première moitié de 2003, les archives de l'APNU devraient faire l'objet d'une vente aux enchères. Cette vente devrait dégager 3 millions de dollars. Les versements aux bureaux de poste continuent de représenter des dépenses importantes et le passage à l'euro au bureau de poste de Vienne a contraint celui-ci à échanger les timbres en schillings autrichiens contre des timbres en euro à leur valeur nominale. Compte tenu de tous ces facteurs, les prévisions de recettes de l'APNU sont de 14,9 millions de dollars. Il en découle que les dépenses requises pour atteindre le montant réduit des recettes ont également été revues à la baisse. Il est proposé de geler plusieurs postes vacants en attendant l'examen des résultats de diverses études consacrées aux opérations de l'APNU. De plus, les dépenses de publicité seront réduites. En conséquence, le montant total des dépenses sera de 16,2 millions de dollars.

8. Les recettes brutes de la vente des publications devraient être marquées par un taux de croissance analogue à celui qui a été enregistré au cours des deux derniers exercices biennaux. Toutefois, les prévisions quant à une accélération plus forte de ce taux de croissance, grâce au développement des ventes de produits électroniques, péchaient par excès d'optimisme par rapport aux prévisions antérieures. Les recettes ont augmenté grâce à ce type de produit, mais elles ont été contrebalancées en partie par une baisse de la vente de documents imprimés classiques, imputable à la concurrence de plus en plus vive des sources d'information gratuites de plus en plus disponibles sur l'Internet ainsi qu'à la réduction des publications de nombreux programmes. Il en résulte que les prévisions initiales de recettes brutes de 19 085 300 dollars sont revues à la baisse à 16 869 700 dollars. Le programme cherche à contrer ces influences et à maintenir un taux de croissance analogue de son revenu brut en renforçant la promotion des ventes tout en développant de nouveaux produits. C'est grâce à cette formule que la Librairie du Siège a pu

retrouver un volume de ventes analogue au volume d'avant 2001, malgré une forte réduction du nombre de visiteurs. Dans ce contexte, les dépenses ont également été revues à la baisse afin que la Section des ventes puisse réaliser pratiquement son revenu net prévu pour l'exercice biennal.

9. En conséquence, les prévisions initiales de recettes nettes de l'ensemble du chapitre sont révisées à la baisse et remplacées par une perte nette de 571 700 dollars, soit 5 046 100 dollars de moins que les prévisions initiales de 4 474 400 dollars :

Chapitre 3 des recettes
Montants estimatifs (bruts et nets) pour 2002-2003

	Crédits ouverts	Prévisions révisées	Augmentation(diminution) par rapport aux crédits initialement ouverts
	2002-2003		
Administration postale des Nations Unies			
Recettes brutes	17 412,3	14 991,4	(2 420,9)
À déduire : dépenses	17 259,3	16 210,1	(1 049,2)
Recettes nettes	153,0	(1 218,7)	(1 371,7)
Publications			
Recettes brutes	19 085,3	16 869,7	(2 215,6)
À déduire : dépenses	15 869,9	14 341,7	(1 528,2)
Recettes nettes	3 215,4	2 528,0	(687,4)
Visiteurs			
Recettes brutes	7 488,5	5 374,6	(2 113,9)
À déduire : dépenses	9 218,8	8 562,3	(656,5)
Recettes nettes	(1 730,3)	(3 187,7)	(1 457,4)
Département des affaires économiques et sociales – Services producteurs de recettes			
Recettes brutes	972,9	1 285,0	312,1
À déduire : dépenses	890,9	895,9	5,0
Recettes nettes	82,0	389,1	307,1
Boutique cadeaux			
Recettes brutes	1 845,9	923,0	(922,9)
À déduire : dépenses	16,5	19,5	3,0
Recettes nettes	1 829,4	903,5	(925,9)
Kiosque à journaux			
Recettes brutes	200,0	100,0	(100,0)
À déduire : dépenses			
Recettes nettes	200,0	100,0	(100,0)
Garage			
Recettes brutes	2 689,7	2 489,7	(199,9)

	Crédits ouverts	Prévisions révisées	Augmentation(diminution)
			par rapport aux crédits initialement ouverts
	2002-2003		
<i>À déduire</i> : dépenses	1 661,3	1 605,0	(56,3)
Recettes nettes	1 028,4	884,7	(143,6)
Autres activités commerciales			
Recettes brutes	630,5	864,9	234,4
<i>À déduire</i> : dépenses	228,2	502,1	273,9
Recettes nettes	402,3	362,8	(39,5)
Comptes de recettes			
Recettes brutes			
<i>À déduire</i> : dépenses	753,5	759,6	6,1
Recettes nettes			
Restauration			
Recettes brutes	1 023,7	398,4	(625,3)
<i>À déduire</i> : dépenses	976,0	972,2	(3,8)
Recettes nettes	47,7	(573,8)	(621,5)
Total, recettes brutes	51 348,8	43 296,7	(8 052,1)
<i>À déduire</i> : Dépenses totales	46 874,4	43 868,4	(3 006,0)
Total, recettes nettes	4 474,4	(571,7)	(5 046,1)

Annexe V

Utilisation des ressources du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences en 2002-2003

1. Les besoins ci-dessus concernant le Comité doivent être considérés dans le contexte des ressources générales mises à la disposition du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et du Bureau des services centraux d'appui pour l'exercice biennal 2002-2003. On trouvera dans le tableau ci-après les prévisions concernant le volume de travail que représente le service des réunions pour l'année 2002, sur la base du volume de travail effectif pour la période allant de janvier à septembre 2002 et des projections relatives au dernier trimestre. L'expérience des neuf premiers mois de 2002 indique une hausse constante de la demande de services de conférence pour l'ensemble de l'Organisation liée au fait que plusieurs réunions déjà prescrites par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social sont venues s'ajouter au calendrier actuel des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies. Si la demande de services supplémentaires a été en grande partie atténuée grâce aux mesures introduites par le Secrétaire général pour que les séances se tiennent pendant les heures de travail normales, on ne prévoit pas de réduction générale du volume de travail du Département par rapport aux projections figurant dans le projet de budget. Le volume de travail estimatif est récapitulé ci-après par fonction, sur la base de l'importance et de la composition des réunions prescrites :

	<i>Nombre effectif 2000-2001</i>	<i>Prévisions initiales figurant dans le projet de budget pour 2002-2003</i>	<i>Nombre effectif pour la période janvier-septembre 2002</i>	<i>Projection pour la période octobre-décembre 2002</i>	<i>Prévisions totales pour 2002</i>	<i>2002 Pourcentage des prévisions pour 2002-2003</i>
Séances avec interprétation	14 237	14 640	5 306	1 929	7 235	49
Séances sans interprétation	17 430	18 384	7 044	2 684	9 728	53
Traduction en milliers de mots	343 177	359 099	116 996	64 191	181 187	50
Affectations d'interprètes	142 731	140 540	50 539	19 724	70 263	50

2. Même si à première vue, le volume de travail lié au Comité contre le terrorisme en 2002 semble avoir été contrebalancé par l'effet des mesures introduites pour éviter la tenue de séances en dehors des heures de travail normales, il convient de rappeler que les ressources prévues pour l'exercice biennal 2000-2001 étaient insuffisantes à raison de 36,8 millions de dollars et que les ressources demandées pour remédier à cette situation pour 2002-2003 ont été réduites de 8 millions de dollars. Les dépenses au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence) se chiffrent à 174,6 millions de dollars au 30 septembre 2002, soit 40 % du crédit ouvert pour l'exercice biennal utilisé pendant une période équivalant à 38,8 % de l'exercice. Cela suppose un dépassement de dépenses d'environ 14 millions de dollars à la fin de l'exercice, et ce avant la prise en compte des principales dépenses afférentes aux cinquante-

septième et cinquante-huitième sessions de l'Assemblée générale. Étant donné que le volume de travail lié au service des séances et à la traduction en 2002-2003 continue de dépasser le volume effectif correspondant à 2000-2001, on peut concevoir que les ressources financières actuellement disponibles sont insuffisantes pour couvrir l'ensemble du volume de travail pour 2002-2003, qui a augmenté du fait essentiellement des besoins du Comité contre le terrorisme qu'il faut ajouter aux prévisions antérieures concernant les autres réunions.

Annexe VI

État de l'application des mesures visant à renforcer la sécurité et la sûreté des locaux de l'Organisation des Nations Unies

1. L'état des ouvertures de crédits et des dépenses concernant le renforcement de la sécurité et de la sûreté des locaux de l'Organisation des Nations Unies au 31 octobre 2002 est récapitulé ci-après :

<i>Chapitre du budget et unité administrative</i>	<i>Crédits ouverts pour 2002-2003</i>	<i>Dépenses au 31 octobre 2002</i>
Chapitre 16. Développement économique et social en Afrique	85 600	40 700
Chapitre 17. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	591 700	48 700
Chapitre 19. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	232 000	17 900
Chapitre 20. Développement économique et social en Asie occidentale	1 045 000	50 400
Chapitre 27C. Bureau de la gestion des ressources humaines	458 600	144 400
Chapitre 27D. Bureau des services centraux d'appui	9 144 200	1 115 700
Chapitre 27E. Administration, Genève	2 052 500	347 800
Chapitre 27F. Administration, Vienne	370 600	328 000
Chapitre 27G. Administration, Nairobi	327 200	188 800
Chapitre 30. Dépenses spéciales	1 647 000	500 700
Chapitre 31. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien : compte spécial	41 830 900	6 587 300
Dont : Siège	26 128 000	2 441 200
Genève	14 595 200	4 100 000
Nairobi	535 000	150 800
Addis-Abeba	325 000	1 100
Santiago	148 000	65 200
Bangkok	99 700	-
Total général	57 785 300	9 542 600

2. On trouvera ci-après, présenté par lieu d'affectation, le bilan des activités menées au cours des quatre derniers mois pour appliquer les mesures visant à renforcer la sécurité et la sûreté.

A. Siège de l'Organisation des Nations Unies

3. Activités menées à ce jour :

Recrutement. Cinq agents de sécurité et de la sûreté et une infirmière ont été recrutés. Le recrutement au titre des autres nouveaux postes autorisés pour diverses unités opérationnelles du Bureau des services centraux d'appui et du Bureau de la gestion des ressources humaines est en cours.

Besoins. Il a été fait appel à des services de consultant pour élaborer des plans précis en matière de sécurité concernant la reprise et la poursuite des activités en cas d'urgence et la gestion des catastrophes. L'Équipe spéciale du dispositif de sûreté et de sécurité examine actuellement le plan élaboré par le consultant ainsi que les ressources correspondantes nécessaires. Un programme de formation spécialisé à l'intention des agents de sécurité et de la sûreté a été mis au point et est en cours d'exécution. On procède aux travaux liés à l'irradiation du courrier et de la valise diplomatique à l'arrivée pour déceler la présence éventuelle de substances biologiques (maladie du charbon ou autres). Du matériel de sécurité spécialisé ainsi que des fournitures et matériaux de sécurité autorisés au titre du programme ont été achetés ou sont en cours d'acquisition. Par ailleurs, la Division des services médicaux a entamé la procédure d'achat d'un stock de médicaments spécifiques d'urgence. Les projets d'infrastructure de base désignés afin de renforcer la sécurité et la sûreté des locaux dans le contexte du Plan-cadre d'équipement et dont l'exécution est prévue sont au stade de l'étude ou de la conception, ou de la sélection d'un adjudicataire.

B. Office des Nations Unies à Genève

4. Activités menées à ce jour :

Recrutement. Les recrutements sont en cours pour tous les nouveaux postes qui devraient être pourvus pour la fin de 2002.

Besoins. Un bureau d'étude a été chargé d'assurer la conception et le contrôle de l'exécution du nouveau plan de sécurité. La firme en question a déjà élaboré le cahier des charges et soumis à l'Office des Nations Unies à Genève l'ensemble du projet, y compris le devis. L'examen du projet se poursuit en collaboration avec les autorités du pays hôte. Par ailleurs, un avocat spécialisé dans les questions foncières a été chargé de s'occuper de questions foncières en suspens auprès des autorités suisses. Les travaux de construction devraient débuter au premier trimestre de 2003.

C. Office des Nations Unies à Vienne

5. Activités menées à ce jour :

Recrutement. Le recrutement est en cours au titre des six nouveaux postes autorisés. Deux postes devraient être pourvus pour la fin de 2002 et les quatre autres, pour la fin du premier trimestre de 2003.

Besoins. L'accord de partage des coûts entre les organisations ayant leur siège au Centre international de Vienne pour la construction de la clôture devrait être mis au point avant la fin de 2002. Dans l'intervalle, l'Organisation des Nations Unies pour

le développement industriel est en train de préparer un descriptif de projet pour la construction de la clôture. L'appel d'offres, l'évaluation des soumissions et l'adjudication seront achevés à la fin de février 2003. Les travaux de construction devraient commencer au cours du deuxième trimestre 2003.

D. Office des Nations Unies à Nairobi

6. Activités menées à ce jour :

Besoins. Le matériel, les véhicules et les fournitures de sécurité et de sûreté ont été achetés et devraient être livrés avant la fin décembre 2002, une voiture de pompiers devant être livrée à la fin février 2003. L'exécution des projets d'infrastructure de sécurité a commencé. La mise en place de portails et de barrières, d'une clôture, d'un système d'alarme et d'éclairage, de télévision en circuit fermé et autres matériels de la salle de contrôle devrait être achevée pour la fin de 2002, tandis que l'installation d'un système de sonorisation et de lutte contre l'incendie et l'équipement de la zone de préinscription pour les conférences seront achevés au début de 2003.

E. Commission économique pour l'Afrique

7. Activités menées à ce jour :

Besoins. Le programme de formation du personnel de sécurité et de la sûreté a été mis au point. Deux agents de sécurité ont déjà participé à la formation au maniement des armes à feu organisée au Siège. L'achat du matériel de sécurité est en cours et il devrait être livré en janvier 2003. L'exécution des projets d'infrastructure liés à la sécurité (construction d'un petit bâtiment pour l'enregistrement des participants aux conférences, modification du mur d'enceinte, installation de grilles en fer forgé et mise en place d'un système de sonorisation) est au stade de la conception. Les travaux de construction et d'installation liés à ces projets devraient débiter au cours de la première moitié de 2003 pour se terminer à la fin de l'année.

F. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

8. Activités menées à ce jour :

Recrutement. Des avis de vacance ont été publiés pour les nouveaux postes d'agent de sécurité et de la sûreté. Ces postes devraient être pourvus d'ici à janvier 2003.

Besoins. Le programme de formation des agents de sécurité et de la sûreté a été élaboré. La formation commencera en 2003 au moment du recrutement des nouveaux agents de sécurité. La procédure d'achat est en cours pour le matériel de sécurité, les véhicules de sécurité, les armes, les gilets pare-balles et les miroirs éclairés destinés à l'inspection des véhicules. Les projets d'infrastructure liés à la sécurité (sécurisation de la manutention du courrier et de la valise diplomatique, surveillance par télévision en circuit fermé et installation de détecteurs de mouvement à infrarouge) sont au stade de la conception.

G. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

9. Activités menées à ce jour :

Recrutement. Les nouveaux postes d'agent de sécurité et de la sûreté ont été annoncés. Ils devraient être pourvus en janvier 2003.

Besoins. Les cadres du service de sécurité ont suivi des cours de formation aux systèmes techniques de sécurité dans les installations ainsi qu'à la sécurité des personnes. L'acquisition de matériel d'examen aux rayons X et autres matériels de sécurité devrait être achevée pour la fin de 2002. L'examen interne des projets d'infrastructure liés à la sécurité, dont le perfectionnement des systèmes d'éclairage, d'alarme, de sonorisation et de surveillance-vidéo, a été mené à bien et la procédure d'achat a été engagée. Selon les estimations, ces projets devraient être achevés au cours du premier trimestre 2003. La construction des nouveaux locaux du Groupe de la sécurité et de la sûreté, à l'intérieur du complexe, est envisagée dans le cadre du projet de construction de locaux à usage de bureaux supplémentaires à Santiago, qui a été soumis à l'examen de l'Assemblée générale.

H. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

10. Activités menées à ce jour :

Recrutement. Sept agents de sécurité et de la sûreté ont déjà été recrutés. Les 14 autres agents seront recrutés d'ici à janvier 2003.

Besoins. Les améliorations de la sécurité des locaux (installation d'une clôture, pose de vitrages à l'épreuve des explosifs, éclairage du complexe, surveillance-vidéo dans le garage et sur le toit et mise à niveau du système de sonorisation) sont au stade de la conception. Ces projets devraient être achevés pour la fin de 2002.

Annexe VII**Dépenses au 30 septembre 2002****Budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies
pour l'exercice biennal 2002-2003**

(En dollars des États-Unis)

Crédits ouverts		2 699 267 800
Engagements non réglés	90 869 934	
Décaissements	990 956 939	
Total, dépenses		1 081 826 873
Solde non engagé		1 617 440 927
